

Ne nous mettons pas des bâtons dans les roues

Les solutions en matière d'identité numérique sont un moteur important de la numérisation. Elles sont réclamées de toutes parts, non seulement par les milieux économiques mais aussi et surtout par les pouvoirs publics, dont la Confédération, les cantons et les communes. Après des années de discussions intenses, le Parlement a adopté une solution solide pour poser des bases juridiques. Et pourtant la loi sur l'identité électronique risque d'être refusée le 7 mars prochain.

Le débat sur l'identité électronique n'est pas un long fleuve tranquille. Il est jalonné de nombreux projets de numérisation en Suisse. Les avantages de la numérisation sont malheureusement passés sous silence dans le débat actuel et nous mettons en jeu, à la légère, des opportunités de taille pour notre avenir économique.

La pandémie de coronavirus a montré l'importance de la numérisation. Toutes les activités où elle n'a pas été poussée rencontrent des problèmes. Alors que nous échangeons des informations par vidéoconférence à travers le monde et que nous payons notre pain sans contact, des données circulent d'une autorité à l'autre par fax, sont incomplètes à l'arrivée, le traçage des contacts est effectué à l'appui de fichiers excel, il n'est pas possible d'établir des certificats de vaccination numériques, ne parlons même pas du dossier électronique du patient. On chercherait en vain des versions numériques du permis de conduire ou de la vignette autoroutière. Le moment est donc venu de parler enfin davantage des opportunités que renferme la numérisation et de réfléchir à l'avenir.

Le statu quo est incertain et ne présente d'avantage pour personne

La nécessité d'une identité électronique suisse contrôlée par l'État est incontestée. Sans elle, la Suisse risque d'être marginalisée à l'échelle internationale. D'autres pays ont mis en œuvre une solution voici de nombreuses années. Il aura fallu plus de quinze ans avant que la Suisse ne réussisse à adopter une loi fondée et largement soutenue. Les préoccupations exprimées au sujet de la protection et de la sécurité des données ont été prises en compte dans le cadre du processus parlementaire. C'est l'une des raisons pour lesquelles, le projet est

soutenu par les communes, les cantons, la Confédération, le Parlement et l'économie. Le préposé fédéral à la protection des données (PFPDT) lui-même a donné sa bénédiction.

Il n'en reste pas moins que les opposants ne ménagent pas leurs efforts pour attiser des peurs et susciter le doute. Selon eux, on ne pourrait faire confiance ni aux entreprises suisses ni aux personnalités politiques. Ils sont tous accusés de nous surveiller et de vouloir vendre nos données au plus offrant.

Ils ne disent pas que la nouvelle loi renforce considérablement la protection des données et qu'elle oblige à ce que ces dernières restent en Suisse. Le profilage ou la vente des données seraient en outre interdits. Des contrôles stricts mis en place. Dernier détail et pas des moindres: si nous votions demain en faveur de l'e-ID, celle-ci resterait entièrement facultative.

Une personne qui n'en voudrait pas ne serait pas obligée d'avoir une identité électronique

Ce point est décisif: une personne qui n'en voudrait pas ou qui estime qu'elle est inutile ne serait pas obligée d'avoir une identité électronique. Ne privez pas tous les autres de la possibilité d'avoir une identité électronique. Un vote négatif ne bénéficie à personne, ne contribue pas à faire émerger une solution meilleure et ferait au contraire perdre des années précieuses à la Suisse. Saisissons l'opportunité qui nous est offerte et disons OUI à l'e-ID le 7 mars!